CHARTE DES PARENTS

SAISON 2024 – 2025

TOUT PARENT S'ENGAGE À :

1. Retourner rapidement le dossier d'inscription de leur(s) enfant(s) en début de saison afin de faciliter son/leurs inscriptions auprès des instances fédérales.

2. Accompagner les enfants jusque dans la salle et s'assurer de la présence des entraîneurs.

3. Prévenir des absences de l'enfant.

4. Laver le jeu de maillot de l'équipe en suivant le planning établi par le parent référent.

5. Assurer le transport des joueurs de l'équipe dans la saison en respectant le planning établi.

6. Refuser la violence verbale et physique dans les tribunes, encourager l'équipe et ne pas critiquer l'individu.

7. Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs et adjoints de l'équipe dont fait partie leur enfant, que vis-à-vis des adversaires et des arbitres, ce qui contribue de manière importante à la bonne image du club.

8. Accompagner leur(s) enfant(s), dans la mesure du possible, lors des matchs auxquels il(s) participe(nt) et collaborer avec l'entraîneur pour l'organisation des déplacements de l'équipe.

9. S'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit dans les décisions sportives prises par l'entraîneur (composition de l'équipe, remplacement d'un joueur en match, etc…)

10. Participer à la tenue de la table d'arbitrage sur les matchs à domicile selon le planning géré par les coachs (Formation et explications en début de saison)

11. S'intéresser et participer à la vie du club et des autres équipes, participer à l'organisation des manifestations du club (Fête du basket, tournois…)

12. Prendre connaissance des informations communiquées via email, Newsletter, site web ou Facebook